



Localisation : Goussainville (95)

Maître d'Ouvrage :

EPA Plaine de France (95)

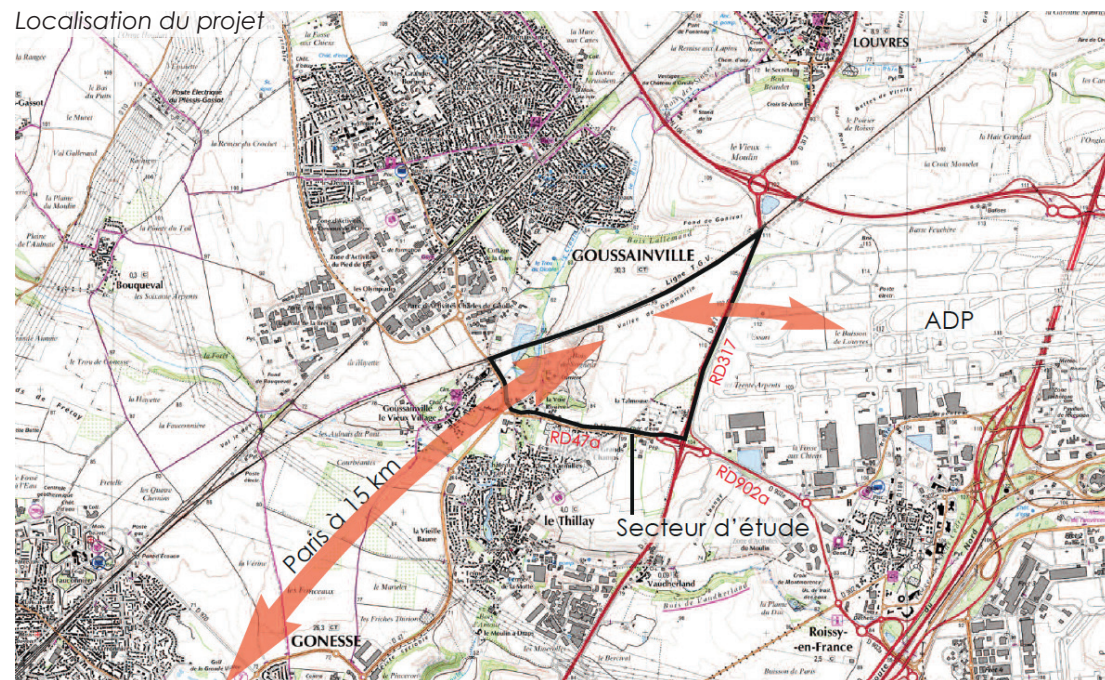
Maîtrise d'Œuvre :

- Architecture et paysage : ARVAL
sarl MATHIEU-CARRAUD-LE
MAREC-DEVAUVRE- REBEROT
- BET VRD: TUGEC

Programme : Aménagement d'un
terminale ferroviaire, d'une plate-
forme multimodale, d'une zone
d'activité connexe et d'une zone
paysagère.

Etudes : 2012 - 2013

Localisation du projet



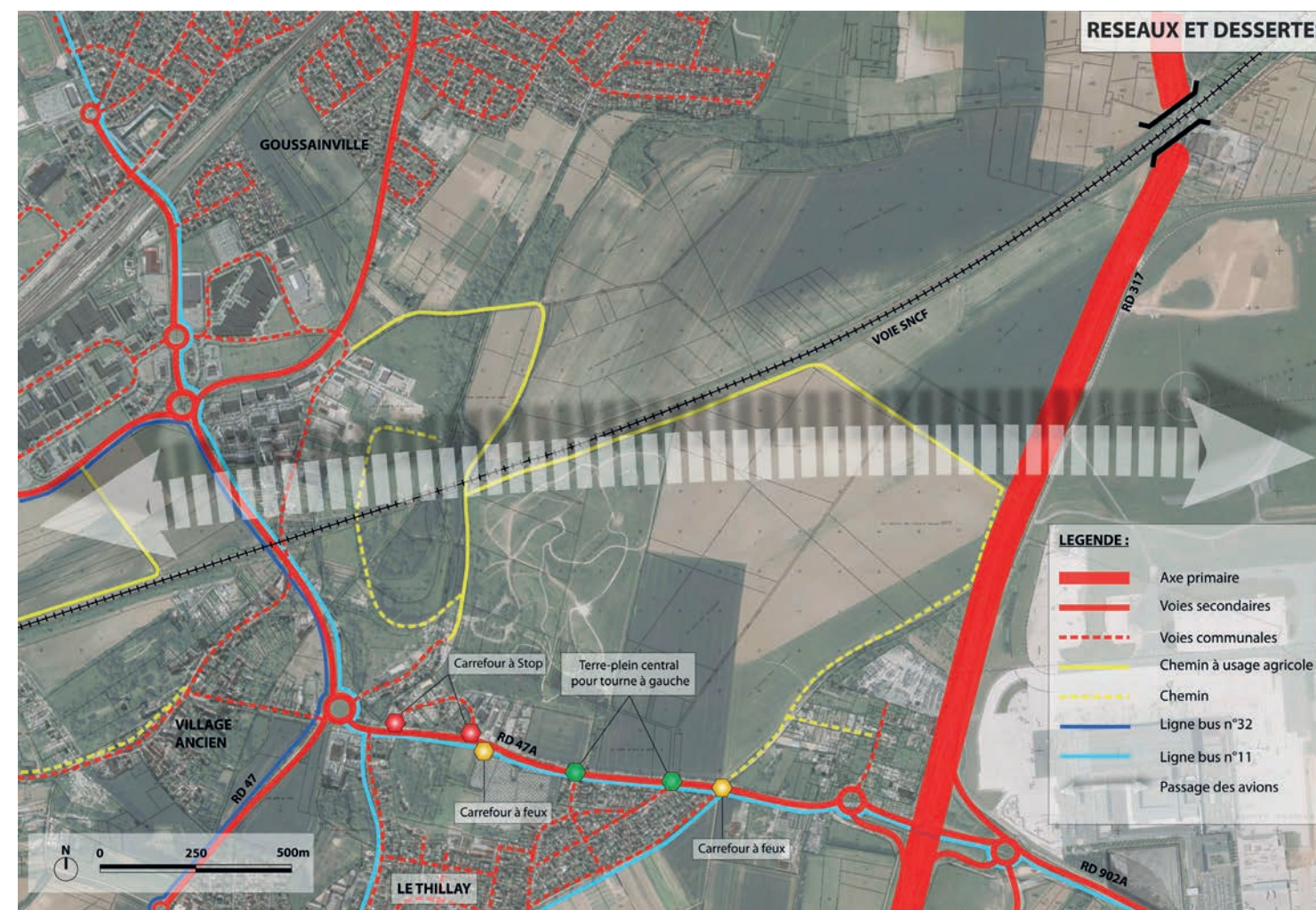
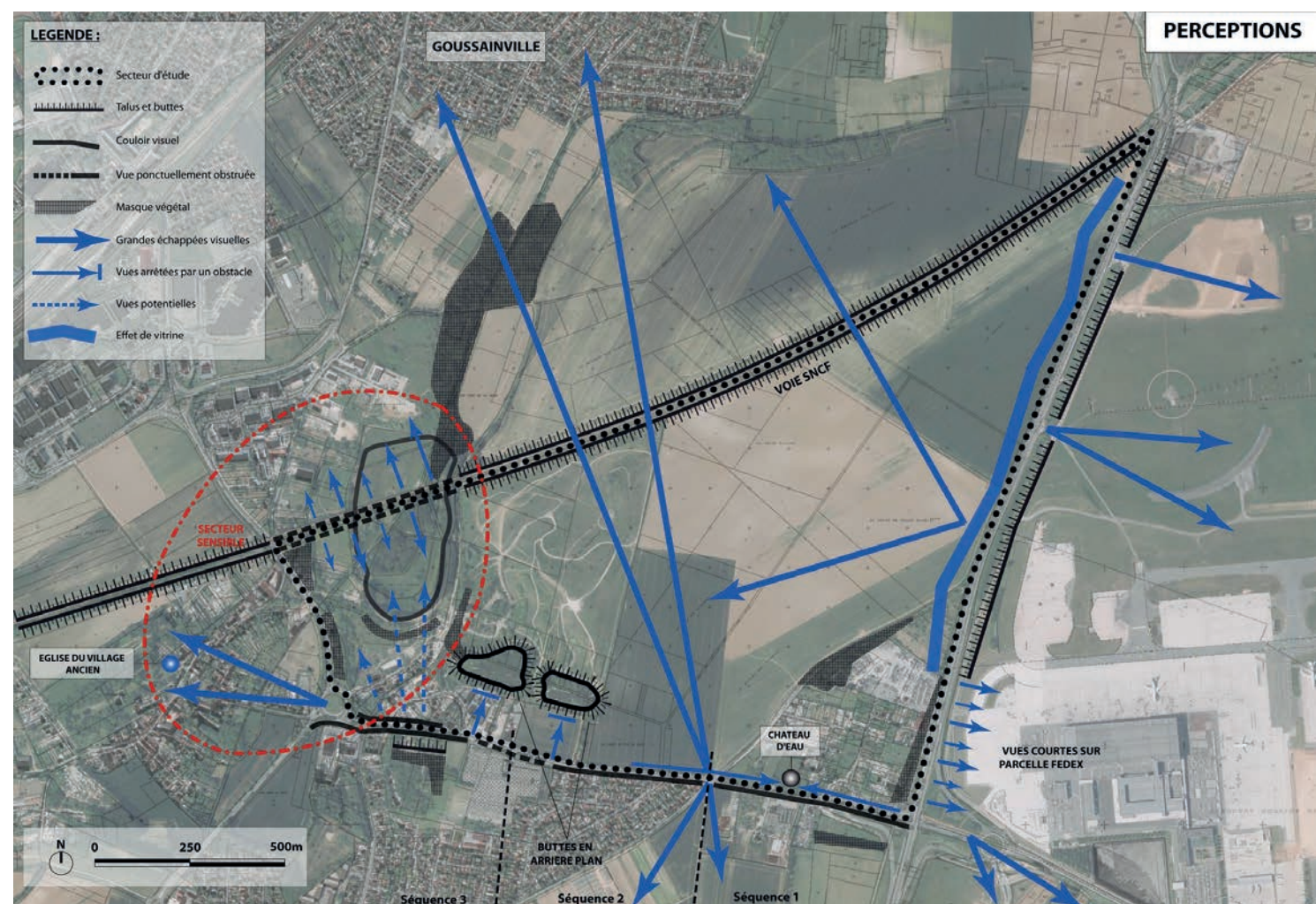
Les différents secteurs du projet et le programme

Le projet comporte :

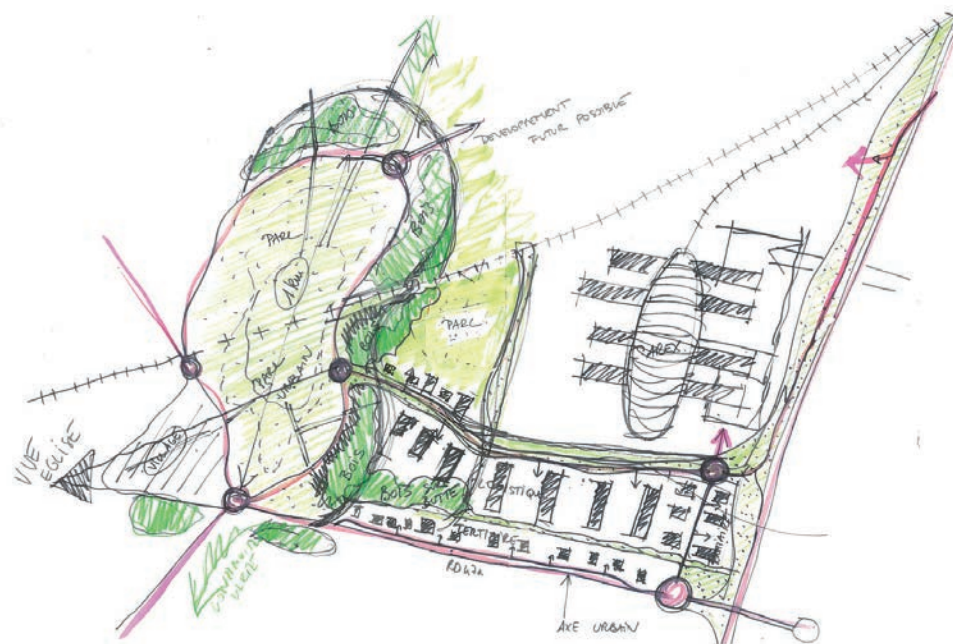
- l'implantation de la plateforme multimodale de fret et de messagerie le long de la RD317 en face des pistes de l'aéroport sur une superficie d'environ 75 hectares,
- une zone d'activités économiques déployée sur environ 21 hectares le long de la RD47a, reconvertie en corridor métropolitain avec un Transport Commun en Site Propre.

Elle comporte un secteur «Showroom» situé en entrée de site, visible depuis les RD 47a et 317, un secteur «petites activités-tertiaire» qui longe la RD 47a en direction de Goussainville, et enfin un secteur «activités» qui assure la transition avec la plateforme CAREX,

- un grand parc paysager situé sur les espaces naturels de la vallée du Croult et les grandes buttes du Bois du Seigneur qui devra permettre, entre autres, l'extension du cimetière de Goussainville.



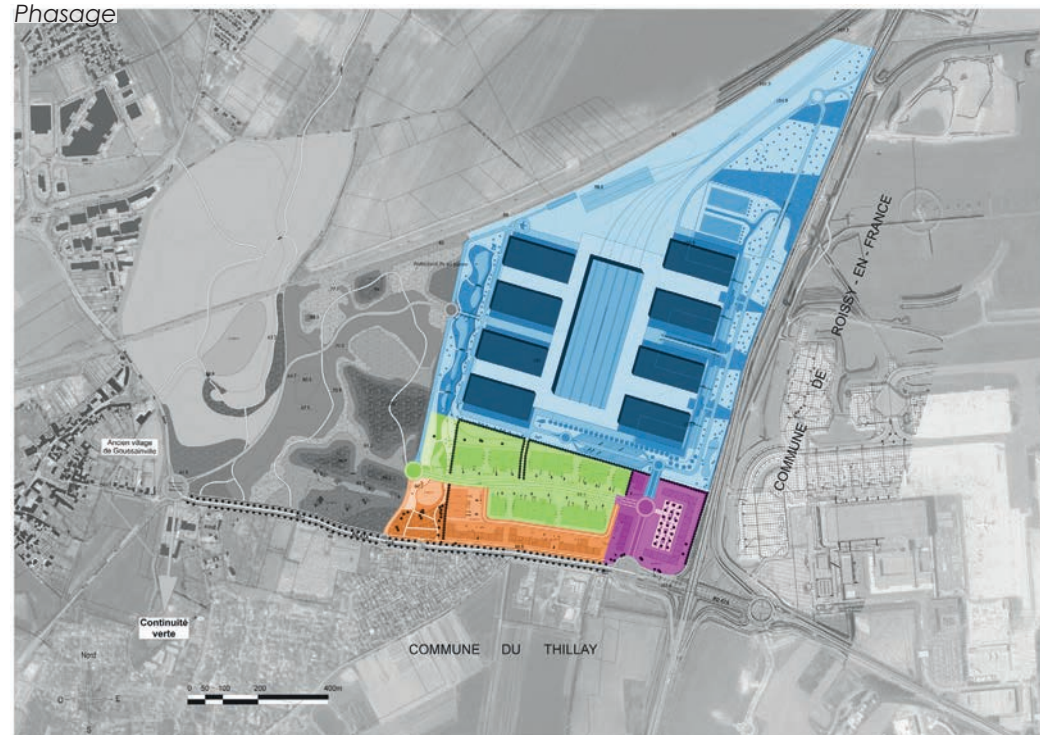
Esquisse



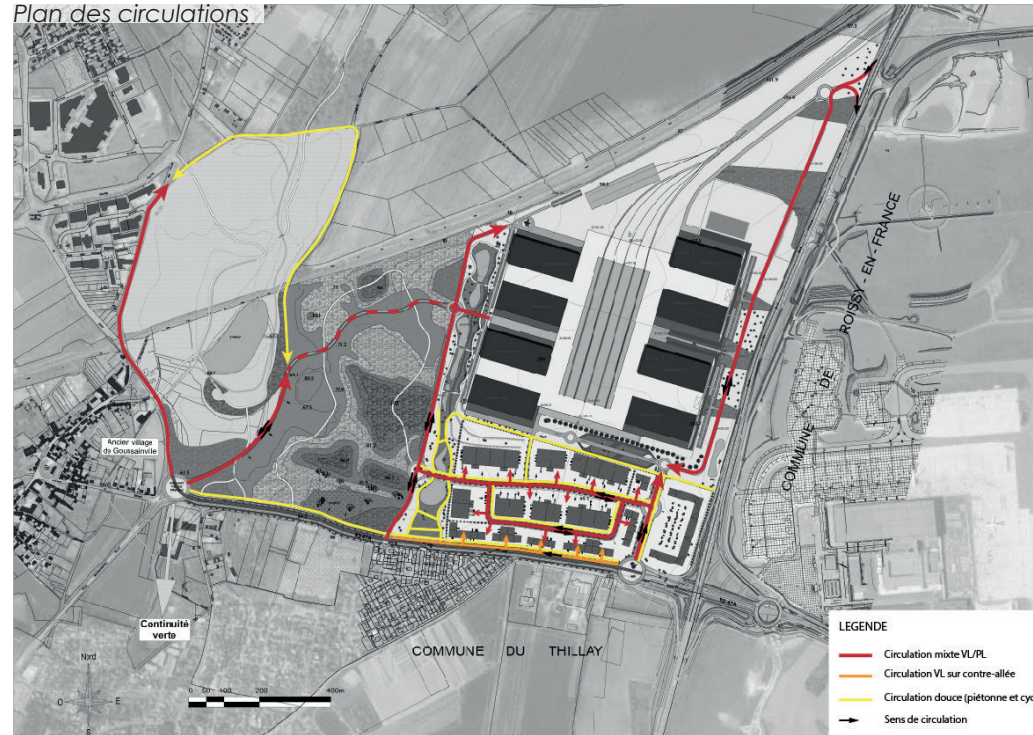
Programme



Phasage



Plan des circulations



Les grands principes d'aménagements et d'inscription du projet dans le site et le territoire

Les analyses préalables du contexte et du site ont permis de mettre en évidence les potentialités du secteur et de proposer une articulation du projet CAREX avec le corridor métropolitain, les espaces urbains et naturels des communes de Goussainville et de Le Thillay.

Les propositions s'appuient sur deux partis pris :

- celui de tourner à la fois la plateforme multimodale et la Zone d'Activités Economiques vers les grands axes passants du territoire aéroportuaire : la RD47a et la RD317, de manière à concevoir des espaces vitrines et éviter tout enclavement,
- celui de rattacher le projet aux secteurs urbanisés existants par l'aménagement du cœur de la vallée du Croult sous le viaduc SNCF qui constitue également le cœur patrimonial de Goussainville avec la présence de l'ancien village.

L'insertion du projet CAREX repose sur :

- les prises en compte des contraintes topographiques imposées par la plateforme ferroviaire et le paysagement de ses franges,
- la conception d'un épannelage graduel des volumes bâtis depuis le secteur habité de Le Thillay et la plateforme multimodale mais aussi depuis la RD317 vers la vallée du Croult,
- la définition des altimétries des plateformes nécessaires à l'implantation des différents types d'activités en cohérence avec le nivellement des espaces publics définis,
- la gestion environnemental de l'ensemble du secteur notamment dans les choix de traitement des eaux pluviales,
- un traitement soigné et différencié des limites entre parcelles cessibles et espace public,
- la création de grandes perspectives visuelles paysagées à l'échelle du site pour permettre une bonne lisibilité de l'espace urbain et des entrées de ville,
- l'aménagement de grands espaces de loisirs et de détente jouant le rôle de poumon vert dans la ville et de lien entre les différents secteurs,
- enfin, la valorisation du secteur du Bois du Seigneur et de la vallée du Croult avec éventuellement l'implantation de nouvelles activités à définir.

Plan programme

